

Motion sur la répartition de la DHG 2022-2023

mise au vote par les élus des personnels éducatifs au Conseil d'Administration du collège
Henri Wallon, le jeudi 10 février 2022

Nous, personnels éducatifs du collège Henri Wallon, réunis en assemblée générale le jeudi 3 février, soumettons au Conseil d'Administration la motion suivante, concernant la dotation horaire globale présentée pour la rentrée scolaire prochaine.

Après consultation des personnels d'éducation, les représentants de ces derniers refusent la DHG et ses conséquences sur la répartition prévisionnelle pour la rentrée 2022.

Nous présentons ci-dessous les raisons expliquant notre position.

Nous subissons depuis plusieurs années une diminution des moyens alloués en dépit d'une augmentation constante des effectifs. Plus spécifiquement, nous déplorons pour l'année prochaine la suppression de 53 heures (46 HP et 7 HSA), ce qui se traduit concrètement par la perte de deux divisions. Cela conduit à des effectifs par classe incompatibles avec des conditions de travail satisfaisantes pour les élèves comme pour les professeurs. En particulier, nous sommes alarmés par la prévision d'une moyenne de 29,8 élèves par classe en 3^e qui rend absolument nécessaire le financement d'une division supplémentaire. L'ouverture d'une classe de 3^e est d'autant plus indispensable que les effectifs prévus pour ce niveau nous semblent assurément sous-évalués. À cela s'ajoute l'afflux d'élèves non prévus, sur lequel nous attirons régulièrement l'attention. Depuis septembre, ce sont ainsi 45 élèves qui ont rejoint notre établissement pour seulement 20 départs, soit un solde positif de +25 élèves.

Dans un contexte sanitaire encore dégradé et alors que l'importance de l'école a été soulignée par tous les acteurs de la communauté éducative, des parents jusqu'au ministre, nous ne pouvons comprendre ni tolérer une baisse de nos moyens.

Une nouvelle fois, cette dotation insuffisante entérine pour notre établissement des choix et des conditions d'enseignement et de travail incompatibles avec nos objectifs en réseau d'éducation prioritaire :

Nous devons sacrifier :

- soit des effectifs relativement réduits et ainsi des conditions de travail et d'apprentissage sereines pour les élèves ;
- soit la plupart des dispositifs pédagogiques mis en place au fil du temps pour un accompagnement efficace de nos élèves, lesquels ont été déjà considérablement réduits ces dernières années :
 - * groupes allégés en langue pour une meilleure pratique de l'oral ;
 - * modules de renforcement et de découverte ;
 - * co-enseignement pour une bonne inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers
 - * groupes allégés en sciences pour permettre la manipulation et l'expérimentation

* groupes de besoin pour renforcer l'aide personnalisée ;

Par ailleurs, cette dotation insuffisante, qui rend la répartition des moyens très délicate et rigide, a des conséquences sur les conditions de travail des professeurs. Ainsi, nous ne pouvons tolérer la nécessité pour un collègue de lettres modernes et un autre d'EPS de faire un complément de service de respectivement 9 et 8 heures tandis que le reste de chaque équipe devra absorber un nombre d'HSA équivalent voire supérieur.

La réduction du nombre de divisions, l'augmentation de la part des HSA et la multiplication des CSD conduisent également à une diminution du nombre de personnels présents dans l'établissement et qui participent à l'encadrement des élèves. Alors même que notre collègue est déjà saturé, cela nuit à la sécurité et au bien-être de tous.

Enfin, la charge de travail supplémentaire induite par les HSA et les CSD éventuels empêchent les personnels de s'engager dans la vie de l'établissement autant qu'ils le souhaiteraient pour animer des clubs, conduire des projets, s'impliquer dans le FSE, participer au tutorat ou aux autres dispositifs d'aide, ce qui conduit à un appauvrissement de l'offre éducative au sein de notre établissement.

Ayant à cœur le bien-être et la réussite des élèves, nous espérons être entendus et que des solutions puissent nous être apportées.